

MINISTERE DE L'EDUCATION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS,

Papeete, le 14 février 2020

DIRECTION GENERALE DE L'EDUCATION ET DES ENSEIGNEMENTS

> Collège de Tipaerui 40 50 96 50

LA PRINCIPALE

<u>OBJET</u>: INFORMATION AUX PARENTS DES FUTURS ELEVES SOLLICITANT UNE ENTREE EN CLASSE DE 6° en AOUT 2020 (qu'ils soient issus d'un établissement primaire public ou privé)- procédure AFFELNET 6°.

Madame, Monsieur,

Toutes les démarches relatives à l'entrée de votre enfant en classe de 6° au collège de Tipaerui en août 2020, s'effectuent dans l'établissement qui accueille actuellement votre enfant en CM2.

Nous vous rappelons que l'affectation au collège de Tipaerui est <u>SECTORISEE</u>, c'est-à-dire que les responsables légaux de l'enfant, doivent résider dans la zone géographique de recrutement du collège. La direction de l'école primaire pourra vous renseigner sur ce sujet.

Si les responsables légaux résident hors secteur, ils devront obligatoirement effectuer <u>une demande de dérogation</u> auprès de la DGEE en l'accompagnant de toutes les pièces justificatives.

Les candidats à l'entrée dans le cursus CHAM sont invités à se faire connaître auprès du conservatoire pour être informés des conditions requises pour postuler. La commission d'étude des dossiers se réunira au mois de mai 2020.

AUCUNE DEMARCHE, PRE INSCRIPTION OU INSCRIPTION NE SERA EFFECTUEE AU COLLEGE.

SEULS, LES ELEVES FIGURANT SUR LA LISTE OFFICIELLE DES AFFECTES, TRANSMISE EN JUIN PAR LES SERVICES DE LA DGEE, SE VERRONT DELIVRER UN DOSSIER D'INSCRIPTION A L'ISSUE DE LA PROCEDURE.

L'INSCRIPTION AU COLLEGE NE SERA DEFINITIVE QU'APRES EXAMEN DE TOUTES LES PIECES CONSTITUANT LE DOSSIER, Y COMPRIS <u>LE JUSTIFICATIF DE DOMICILE</u> (quittance de loyer, facture EDT, ...) <u>LIBELLE AU NOM DU RESPONSABLE LEGAL</u>. Ces inscriptions se dérouleront au mois de Juin 2020 selon un calendrier qui sera communiqué ultérieurement.

Pour toute information complémentaire et accompagnement dans cette procédure, nous vous invitons à vous rapprocher de la direction de l'école actuelle de votre enfant.

Bien cordialement.

Isabelle DINAND